

Image not found or type unknown



Cession d'une créance à un tiers

Par **jama25**, le **19/03/2012** à **15:42**

Bonjour,

Quelle est l'obligation d'information en cas de cession de créance? ex: une banque cède une créance à une société de recouvrement. La créance existe vis à vis d'une personne morale, la société de recouvrement poursuit une personne physique qui s'est portée caution. Cette dernière n'a jamais été informée de quoi que ce soit.

Merci.